



**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'ARC MOSELLAN
SEANCE DU 16 JUILLET 2021**

Date de la convocation 09 juillet 2021
Date de l'affichage 23 juillet 2021
Président Arnaud SPET
Secrétaire de séance M. Pierre TACCONI

Délégués communautaires en exercice :	51
Délégués communautaires présents :	37
Nombre de votes :	47

L'an deux mille vingt-et-un, le seize juillet à dix-huit heures, les Délégués Communautaires désignés par les Conseils Municipaux des Communes constitutives de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan se sont réunis, dûment convoqués par lettre du neuf juillet deux mille vingt-et-un, sous la présidence de M. Arnaud SPET à la salle Pablo Neruda de Guénange.

ETAIENT PRESENTS :

Commune	Délégué titulaire	<input type="checkbox"/>	Délégué suppléant	<input type="checkbox"/>	Commune	Délégués titulaires			
ABONCOURT	G. RIVET	<input type="checkbox"/>	L. MERESSE	<input type="checkbox"/>	BERTRANGE	J-L. PERRIN	<input checked="" type="checkbox"/>	S. MATUSZEWSKI	<input checked="" type="checkbox"/>
BETTELAINVILLE	B. DIOU	<input checked="" type="checkbox"/>	A. TRUFFERT-LELEUX	<input type="checkbox"/>		M. GHIBAUDO	<input checked="" type="checkbox"/>	M. ZIEGLER	<input checked="" type="checkbox"/>
BUDING	A. GUTSCHMIDT	<input type="checkbox"/>	A. OUCHENE	<input type="checkbox"/>	BOUSSE	P. KOWALCZYK	<input checked="" type="checkbox"/>	M. LAURENT	<input type="checkbox"/>
BUDLING	N. GUERDER	<input checked="" type="checkbox"/>	J-J. HERGAT	<input type="checkbox"/>		S. ERNST	<input checked="" type="checkbox"/>	A. MYOTTE-DUQUET	<input checked="" type="checkbox"/>
ELZANGE	G. LERAY	<input type="checkbox"/>	P. HANRION	<input checked="" type="checkbox"/>	DISTROFF	M. TURQUIA	<input checked="" type="checkbox"/>	C. NADE	<input type="checkbox"/>
HOMBOURG-B.	D.HILBERT	<input checked="" type="checkbox"/>	I. BLANC	<input type="checkbox"/>	GUENANGE	P. TACONI	<input checked="" type="checkbox"/>	P. FRASCHINI	<input checked="" type="checkbox"/>
INGLANGE	L. MADELAINE	<input checked="" type="checkbox"/>	P. KLEIN	<input type="checkbox"/>		E. BALLAND	<input type="checkbox"/>	I. NOIROT	<input type="checkbox"/>
KEDANGE / C.	J. KIEFFER	<input checked="" type="checkbox"/>	M-T. FREY	<input type="checkbox"/>		M. BERLOTTI	<input checked="" type="checkbox"/>	J. ROSER	<input checked="" type="checkbox"/>
KEMPLICH	P. BERVEILLER	<input checked="" type="checkbox"/>	M. MENEGOZ	<input type="checkbox"/>		V. BROSSARD	<input checked="" type="checkbox"/>	F. SCHURRA	<input checked="" type="checkbox"/>
KLANG	A. PIERRAT	<input checked="" type="checkbox"/>	D. IACUZZO	<input type="checkbox"/>		D. CARRE	<input type="checkbox"/>	Y. WACHOWIAK	<input checked="" type="checkbox"/>
LUTTANGE	P-A. BAUER	<input type="checkbox"/>	M. DANIS	<input type="checkbox"/>		M-R. CINTAS	<input checked="" type="checkbox"/>		
MALLING	M-R. LUZERNE	<input checked="" type="checkbox"/>	R. BAYARD	<input type="checkbox"/>	KOENIGSMACKER	P. ZENNER	<input checked="" type="checkbox"/>	A. SPET	<input checked="" type="checkbox"/>
METZERESCHE	J. LARCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	M. REDLINGER	<input type="checkbox"/>		N. VAZ	<input type="checkbox"/>		
MONNEREN	P. SCHNEIDER	<input checked="" type="checkbox"/>	J-C. WOEFFLER	<input type="checkbox"/>	METZERVISSE	P. HEINE	<input checked="" type="checkbox"/>	B. HEINE	<input checked="" type="checkbox"/>
ODRENNE	B. GUIRKINGER	<input checked="" type="checkbox"/>	J-M. PEULTIER	<input type="checkbox"/>		S. BRENYK	<input type="checkbox"/>		
STUCKANGE	O. SEGURA	<input type="checkbox"/>	Y. GERMAIN	<input type="checkbox"/>	RURANGE-L.-TH.	P. ROSAIRE	<input type="checkbox"/>	G. ROCHE	<input type="checkbox"/>
VALMESTROFF	J. ZORDAN	<input checked="" type="checkbox"/>	M-J. DORT	<input type="checkbox"/>		A. DEPENWEILLER	<input checked="" type="checkbox"/>		
VECKRING	P. JOST	<input checked="" type="checkbox"/>	A. KUNEGEL	<input type="checkbox"/>	VOLSTROFF	J-M. MAGARD	<input checked="" type="checkbox"/>	I. CORNETTE	<input type="checkbox"/>
						F. DROUIN	<input checked="" type="checkbox"/>		

ABSENCES ET POUVOIRS :

Délégué titulaire absent	Absence excusée	Pouvoir le cas échéant à	Délégué titulaire absent	Absence excusée	Pouvoir le cas échéant à
G. RIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	P. BERVEILLER	N. VAZ	<input checked="" type="checkbox"/>	A. SPET
M. LAURENT	<input checked="" type="checkbox"/>	P. KOWALCZYK	P-A. BAUER	<input checked="" type="checkbox"/>	
A. GUTSCHMIDT	<input checked="" type="checkbox"/>	P. TACCONI	S. BRENYK	<input checked="" type="checkbox"/>	P. HEINE
C. NADE	<input checked="" type="checkbox"/>		P. ROSAIRE	<input checked="" type="checkbox"/>	
E. BALLAND	<input checked="" type="checkbox"/>	V. BROSSARD	G. ROCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	
D. CARRE	<input checked="" type="checkbox"/>	P. FRASCHINI	O. SEGURA	<input checked="" type="checkbox"/>	M. TURQUIA
I. NOIROT	<input checked="" type="checkbox"/>	M. BERLOTTI	I. CORNETTE	<input checked="" type="checkbox"/>	J-M. MAGARD

Le Président ouvre la séance en demandant une modification de l'ordre du jour aux Délégués Communautaires. Suite à l'approbation unanime de l'Assemblée, les points n° 05 « ENVIRONNEMENT – schéma des sentiers de randonnée - Demande de subvention FEADER » et n° 6 « Demande de subvention : Voie verte d'accès au site touristique, environnemental et patrimonial du Moulin de Buding / Fonds européens FEADER - Appel à projets « Services de base en milieu rural » » viennent compléter l'ordre du jour initialement prévu.

L'ordre du jour

- A. Communications du Président
- B. Désignation du secrétaire de séance
- C. Rapports :
 - 1. DECHETS MENAGERS -Avenant DSP GPE
 - 2. RETRAIT DU POINT
Hébergement touristique
 - 3. AMIFORT-Convention de soutien
 - 4. AGRICULTURE – Subvention aux Jeunes Agriculteurs de Sierck-les-Bains dans le cadre de « Pays'an Fête », la fête des labours
 - 5. AJOUT DU POINT :
ENVIRONNEMENT – schéma des sentiers de randonnée - Demande de subvention FEADER
 - 6. AJOUT DU POINT :
Demande de subvention : Voie verte d'accès au site touristique, environnemental et patrimonial du Moulin de Buding / Fonds européens FEADER - Appel à projets « Services de base en milieu rural »
 - 7. Divers

A. COMMUNICATION DU PRESIDENT

Le Président informe les Délégués Communautaires de la tenue du FESTIVAL DE THEATRE DE L'ARC MOSELLAN, et les informe de la dotation d'une documentation sur celui-ci, déposée sur table et destinée à l'accueil de leur mairie respective.

Il rappelle que l'avant-première « Comme je regardais le ciel » aura lieu le mardi 20 juillet à Buding. Des places sont encore disponibles. Si certains élus souhaitent s'inscrire, ils peuvent le faire directement auprès d'Aurore Elisa KAISER à la sortie du Conseil Communautaire.

B. SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Communautaire est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de désigner M. Pierre TACCONI pour remplir cette fonction.

C. RAPPORTS

1. DECHETS MENAGERS – Avenant DSP GPE

Il est proposé au Conseil Communautaire de se prononcer sur le projet d'avenant n°5 au contrat de DSP entre GPE et la CCAM et en cas d'accord, d'autoriser Monsieur le Président à procéder à sa signature.

Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'avis favorable de la Commission DSP en date du 13 juillet 2021 ;

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE VALIDER le projet d'avenant n°5 au contrat de DSP entre GPE et la CCAM ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à procéder à la signature de cet avenant n°5 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces constitutives du contrat de DSP consolidé annexé au présent avenant n°5 ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document et à engager toute démarche nécessaire à la mise en œuvre de cet avenant n°5.

2. Hébergement touristique

Retrait du point.

3. AMIFORT-Convention de soutien

Il est proposé au Conseil Communautaire ce nouveau partenariat, qui tend à renforcer des actions concrètes entre l'Association AMIFORT et la CCAM à la faveur du territoire.

Vu l'avis favorable de la Commission « Tourisme », par retours de courriers électroniques, en date du 16 juillet 2021 ;

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le projet de convention de partenariat tel qu'annexé et présenté par Monsieur le Président entre la CCAM et l'Association AMIFORT ;
- DE PREVOIR au budget de la Collectivité les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce partenariat ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à engager toute démarche, à signer la convention de partenariat d'objectifs et de moyens ; et tout document nécessaire à la mise en œuvre effective du partenariat visant la promotion des produits touristiques du territoire communautaire.

4. AGRICULTURE – Subvention aux Jeunes Agriculteurs de Sierck-les-Bains dans le cadre de « Pays'an Fête », la fête des labours

Il est proposé au Conseil Communautaire de se prononcer sur le versement d'une subvention, d'un montant de 3 000€, aux Jeunes Agriculteurs de Sierck-les-Bains dans le cadre de « Pays'an fête ».

VU la consultation du Conseil Agricole Local en date du 07 juillet 2021,
CONSIDERANT que les crédits sont disponibles,

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'AUTORISER le versement d'une subvention de 3 000€ aux Jeunes Agriculteurs de Sierck-les-Bains ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document et à engager toute démarche nécessaire au versement de cette subvention.

Il est à noter que M. Pierre HEINE proposait la somme de 5000€ aux Jeunes Agriculteurs de Sierck-les-Bains.

5. ENVIRONNEMENT – schéma des sentiers de randonnée - Demande de subvention FEADER

Il est ainsi proposé au Conseil Communautaire de se prononcer sur les dépenses présentées dans le tableau ci-après :

Descriptif	Dépenses (en euros HT)	Recettes (en euros HT)
Mise en place de la signalétique	40 000	
Mise en place du mobilier bancs et tables de pique-nique	20 000	
Mise en place de 4 tables d'orientation	20 000	
2 passerelles	40 000	
Total	120 000	
FEADER 70% subvention		84 000
Reste à charge CCAM	36 000	

Vu l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'AUTORISER Monsieur le Président à engager les montants des prestations énumérées ci-dessus ;
- DE CONSULTER le FEADER pour un subventionnement à hauteur de 70% ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document et à engager toute démarche nécessaire à la bonne tenue de ce projet.

6. Demande de subvention : Voie verte d'accès au site touristique, environnemental et patrimonial du Moulin de Buding / Fonds européens FEADER - Appel à projets « Services de base en milieu rural »

La Collectivité souhaite entreprendre la création d'une voie verte le long de la Canner pour permettre aux piétons et cyclistes un accès au site du Moulin de Buding.

Le projet, d'environ 300 mètres linéaires, est estimé à environ 300 000 € HT. Il pourrait être financé à hauteur de 70%, sous réserve d'éligibilité, à l'appel à projets européen du FEADER « Services de base en milieu rural ».

Le Conseil Communautaire après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- APPROUVER le principe du projet ;
- AUTORISER Monsieur le Président à solliciter une subvention FEADER au taux maximum de 70% ;
- AUTORISER Monsieur le Président à signer tous les documents afférents à ce projet et à la demande de subvention.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à dix-neuf heures et quinze minutes.



Le Président,
Arnaud SPET

Le secrétaire de séance,
M. Pierre TACCONI

